

Charte des membres du réseau des Boutiques des Sciences francophones

Préambule

Une Boutique des Sciences (*Science Shops* en anglais) est un **dispositif territorial de médiation qui connecte les acteurs de la société civile avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur**. Elle recueille les attentes et besoins exprimés par des collectifs de citoyens, que ce soit des questions scientifiques ou des demandes de travaux.

Elle peut mettre ces collectifs en relation avec des universitaires (enseignants, chercheurs et étudiants) et des experts d'organismes de recherche (chercheurs et ingénieurs de recherche). Ils vont **travailler ensemble à apporter des réponses aux besoins exprimés par les communautés et organisations de la société civile**. Une Boutique des Sciences est une interface facilitante qui accompagne les projets avec ces acteurs.

Le réseau francophone des Boutiques des Sciences s'est créé il y a plusieurs années et regroupe actuellement des partenaires de différents continents : Afrique (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Sénégal, Togo, Tunisie...), Amériques (Canada, Haïti...) et Europe (Belgique, France, Espagne, Italie et Pays-Bas...). Les membres du réseau ont comme point commun de partager la **langue française comme langue de travail et d'échange**. Ces membres ont souhaité se rassembler pour partager leurs expériences et leurs besoins et s'associer. Ils promeuvent des sciences au service de la société, qui proposent des solutions adaptées, visant à **l'émancipation sociale** par la pratique de la participation, des **sciences au service du bien commun**.

Quatre dimensions importantes du cheminement des Boutiques des Sciences pour tous les membres :

1. *Pour qui* : **Répondre aux besoins ou demandes émis par la société civile qui portent sur des sujets d'intérêt général**
2. *Pour quoi* : **Impulser et accompagner des démarches scientifiques participatives**
3. *Comment* : **Faciliter l'échange entre types de savoirs et de pratiques, et permettre leur coproduction**
4. *Diffusion* : **Veiller à la diffusion, à la mise à disposition libre et à l'appropriation des résultats**

Nos principes

1. Répondre aux besoins ou demandes émis par la société civile qui portent sur des sujets d'intérêt général

A qui s'adresse-t-on : aux collectifs d'acteurs non professionnels de la recherche, le plus souvent à but non lucratif, qui portent des questions d'intérêt général. L'objectif est de donner accès à la recherche scientifique à des acteurs qui ont peu de ressources. Exemples : associations, collectifs, citoyens organisés, collectivités territoriales, écoles, entreprises de l'économie sociale et solidaire, coopératives...

Les membres du réseau vont à la rencontre des acteurs de la société civile pour faire émerger les problématiques et questions pouvant faire l'objet d'une recherche participative, sur lesquelles les acteurs de la recherche scientifique (étudiants, ingénieurs, techniciens, chercheurs, praticiens...) apporteront un éclairage et une expertise.

En fonction des questions posées, les acteurs académiques des disciplines appropriées (sociologie, psychologie, biologie, sciences de l'environnement, économie...) sont sollicités pour effectuer les recherches avec les demandeurs et les parties prenantes concernées par les questions traitées.

2. Impulser et accompagner des démarches scientifiques participatives

Les recherches promues par les membres du réseau ont pour objectif d'apporter des éléments de réponse scientifiques à des demandes sociales pouvant être déclinées sous forme de problématiques de recherche. Ces réponses relèvent d'une démarche scientifique rigoureuse élaborée avec le porteur de la demande sociale. Les acteurs académiques impliqués et la BdS sont garants de la démarche scientifique et de l'approche participative des méthodes employées pour les traiter.

Les recherches participatives accompagnées peuvent être encadrées par un document qui garantit les conditions et l'éthique de la coopération entre les acteurs (reconnaissance mutuelle des expertises des partenaires, égale dignité des participants, libre diffusion des connaissances,...). Ce document cadre définit les modalités d'engagements respectifs (encadrement des étudiants, co-signature des articles scientifiques éventuels, propriété intellectuelle, publicité des résultats).

Les travaux peuvent prendre des formes diverses selon les contextes : intervention d'étudiants dans le cadre de stages, de travaux de sessions universitaires, intervention de chercheurs, de doctorants ou d'ingénieurs de recherche... Ils ont aussi des durées diverses, pouvant aller de quelques semaines à plusieurs années.

Pour le demandeur et ses parties prenantes, les connaissances co-crées peuvent être utiles pour l'action, pour l'aide à la décision ou pour soutenir l'activité de plaidoyer des associations, sur un champ donné.

3. Faciliter l'échange entre types de savoirs et de pratiques, et permettre leur coproduction

Les membres du réseau considèrent que les savoirs expérientiels ou endogènes des citoyens non-chercheurs, c'est-à-dire des savoirs produits en dehors des laboratoires par des acteurs de terrain, peuvent améliorer la recherche et que les savoirs scientifiques peuvent améliorer les leviers d'action des citoyens. Nous croyons aussi à la vertu des échanges et des interactions entre ces différents types de savoirs qui peuvent s'enrichir mutuellement, pour créer des connaissances qui resteraient inaccessibles si ces savoirs restaient cloisonnés.

Les BdS soutiennent des démarches participatives qui permettent l'autonomisation des acteurs par leur participation à un même processus de coproduction. Elles veillent au croisement des types de savoirs pour permettre la co-construction des projets, se revendiquant parfois du statut de « tiers-veilleur ».

Le réseau partage une visée d'émancipation et d'autonomisation de tous les acteurs impliqués dans les recherches. Le processus participatif lui-même est riche d'enseignements et alimente cette autonomisation et la capacitation des acteurs ainsi que le transfert des savoirs et la reconnaissance de l'expertise des demandeurs.

Les différentes étapes des travaux sont menées de manière participative. Le terme "recherche participative" est entendu au sens où les parties prenantes concernées par les questions de recherche sont impliquées dans la recherche et prennent part aux choix méthodologiques. Ils participent à la réalisation des travaux tout autant que les acteurs académiques. Pour cela un accompagnement spécifique est mis en œuvre par les BdS. Ainsi, les intérêts des différentes parties prenantes sont intégrés aux travaux. Chaque membre du réseau francophone développe une pratique spécifique à son territoire et à ses moyens, et tend vers la mise en œuvre des méthodologies de recherche participative.

4. Veiller à la diffusion, à la mise à disposition libre et à l'appropriation des résultats

Les membres du réseau se positionnent pour l'émancipation par l'accessibilité aux savoirs et aux connaissances, considérés comme un bien commun. De ce fait, elles revendiquent l'accès libre des résultats des recherches menées par son intermédiaire.

Afin de faciliter leur compréhension par les citoyens et en vue de favoriser leur essaimage, il est important de penser le cadre de mise à disposition des données produites. À ce titre, le réseau francophone des Boutiques des Sciences s'engage à partager en données ouvertes via des licences libres les réalisations produites, sous réserve que celles-ci aient été validées préalablement par les deux parties engagées dans le processus (chercheurs et société civile).

Signataires :